Coronavirus : une pharmacienne qui vendait des masques interpellée à Marseille

18/03/2020 à 22h52



Une pharmacienne a été interpellée à Marseille car elle vendait des masques de protection. Cette pratique est interdite : les masques sont réquisitionnés pour être distribués aux professions prioritaires.

Ce mercredi 18 mars au matin, à Marseille, des policiers en patrouilles se sont étonnés de la longue file d'attente devant une pharmacie du centre-ville (1er arrondissement) malgré les règles de confinement. Ils ont décidé d'observer quelques minutes les raisons de cet attroupement. Ils ont fini par remarquer que les clients en ressortaient avec des boîtes de masques neufs pour se protéger contre le coronavirus. En conséquence, les policiers sont intervenus dans la pharmacie. Ils ont découvert un système de double-caisse, qui visait à rendre invisible le trafic de masques dans la comptabilité officielle de l'officine. La gérante de la pharmacie a été interpellée.

La vente de masques est une infraction aux directives nationales mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de nouveau coronavirus Covid-19. Les masques sont

réquisitionnés pour les professions prioritaires, notamment les soignants. 850 masques ont été saisis, ils seront redistribués à l’Agence régionale de santé (ARS).